

MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET EUROPEENNES

DIRECTION DES ARCHIVES

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 26

PARIS 2008

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.

Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations dépositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1^{er} décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).

Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.

Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :

Consultation sans réserve *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Consultation avec autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Consultation partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Consultation réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

NOTA BENE

Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.

AO 26. — Charles LUCET, ambassadeur de France

Notice Biographique

Né le 16 avril 1910, décédé le 25 mars 1990

Formation.— Licencié en droit, diplômé d'études supérieures en droit, de l'Ecole des sciences politiques.

Carrière. — Attaché au cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, 1932 ; admis au concours d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire, 22 mai 1935 ; à l'administration centrale (Amérique), 1935 ; attaché d'ambassade à Washington, 1935-1937 ; troisième secrétaire à Washington, 1942 ; premier secrétaire à Washington, mai 1942 ; révoqué par Vichy, novembre 1942 ; à la mission française à Washington, novembre 1942 ; au commissariat aux Affaires étrangères à Alger, février 1943 ; premier secrétaire à Ankara, 1943-1945 ; sous-directeur à l'administration centrale (Afrique Levant), 1945 ; premier conseiller à Beyrouth, 1946 ; premier conseiller au Caire, 1947-1950 ; chef de service à l'administration centrale (relations culturelles), 1950-1953 ; premier conseiller à la mission permanente de la France à l'O.N.U., avril 1953 ; ministre conseiller, délégué adjoint auprès du Conseil de sécurité de l'O.N.U. , 1953-1955 ; ministre conseiller à Washington, 1955-1959 ; directeur des Affaires Politiques, 1959-1965 ; Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Washington, 1965-1972 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Rome (Quirinal), 1972-1974.

5 entretiens

Communication : sans réserve.

Entretien n° 1 réalisé le 28 mai 1986 au domicile de Monsieur Lucet par Catherine Oudin, conservateur aux Archives du ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaisse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *Les débuts dans la carrière.* — La réussite au concours ; l'arrivée à Washington (décembre 1935) ; remarques sur la politique intérieure et la politique extérieure américaines ; ses activités à l'ambassade : la politique intérieure américaine, le lien avec les consuls ; les activités après le départ de G. Bonnet ; la mission de J. Monnet ; les livraisons d'armes à la France ; la relative sympathie de F. D. Roosevelt pour la France.

[2] *Le début de la Seconde Guerre mondiale.* — L'attention des Etats-Unis pour les événements en Asie puis en Europe ; les répercussions de la guerre et de la défaite sur l'ambassade : le surcroît de travail, les départs pour la France Libre ;

portrait de Gaston. Henry-Haye ; l'ambiance à l'ambassade de France ; portrait d'A. Léger ; l'occupation des îles de Saint-Pierre-et-Miquelon.

[3] Les relations franco-américaines : la tentative de F. D. Roosevelt de garder des relations avec Vichy ; R. Murphy envoyé à Alger : accords d'approvisionnement, le souci américain que l'Afrique du Nord reste française ; la vie à l'ambassade : les problèmes de communication avec la France, le versement des salaires au personnel ; le choix politique de H. Hoppenot en 1942.

[4] La rupture des relations entre la France et les Etats-Unis (novembre 1942) : le sort du personnel de l'ambassade, Gaston Henry-Haye, le souhait de C. Lucet de gagner Alger ; les relations du personnel de l'ambassade avec les gaullistes et les anti-gaullistes.

[5] C. Lucet à Alger. — "Le Nid" ; chargé des relations avec les Anglais et les Américains ; les contacts avec R. Murphy ; le rôle de A. Léger ; A. Maurois ; le départ pour la Turquie.

2^{ème} partie

[1] C. Lucet à Alger (*suite*) — Les relations de C. Lucet avec le général de Gaulle ; portrait de G. Henry-Haye : ses convictions, l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon ; portrait de W. Lipmann : l'idée de l'impérialisme américain.

[2] Le manque d'intérêt américain pour la défaite française ; la sympathie américaine pour Vichy ; l'influence néfaste pour le général de Gaulle de Français réfugiés aux Etats-Unis ; portrait d'A. Léger : les Français patriotes mais non gaullistes ; le groupe "French for ever", le mouvement autour de A. Breton, Saint Exupéry ; le souhait des membres de l'ambassade de France de rejoindre la France Libre ; leur opposition à la délégation envoyée par Vichy ; leur hésitation à adhérer au gaullisme ; leur révocation par Vichy (novembre 1942) ; les conséquences dans la comptabilisation des annuités pour la retraite.

Entretien n° 2 réalisé le 2 juin 1986 au domicile de Monsieur Lucet par Catherine Oudin, conservateur aux Archives du ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] A. Léger. — Les circonstances de son arrivée à Washington (été 1940) ; son opinion sur la France Libre et le général de Gaulle ; l'amitié de C. Lucet pour Dorothy Milburn Russell et A. Léger ; le soutien de A. Léger aux anti-nazis mais pas au général de Gaulle : ses raisons.

[2] Biographie d'A. Léger : ses ascendants antillais, ses études, sa rencontre avec F. Jammes, sa réussite au concours du ministère des Affaires étrangères, sa carrière, sa venue à Washington ; son oeuvre, son appartenance à un groupe de poètes dirigé par Philippe Berthelot, ses amis, ses fonctions à la bibliothèque du Congrès, l'amitié de A. Mac Leish, de Mesdames Biddle et Bliss ; le désintéressement de A. Léger ; ses qualités de narrateur, l'analyse de sa poésie ; la fondation Léger à Grasse, les publications à propos de A. Léger.

[3] *C. Lucet à Alger*. — L'arrivée à Washington du général Béthouard : son accueil favorable par les Américains, son avis à propos du rôle du maréchal Pétain ; le départ de C Lucet pour Alger : sa volonté de combattre.

[4] L'avis de Saint-Hardouin sur ce point ; l'acceptation de C Lucet de participer finalement à la création d'un ministère des Affaires étrangères à Alger ; l'existence d'une mission diplomatique envoyée par Londres ; la tentative américaine d'administrer les territoires libérés ; la proposition faite à C. Lucet d'intégrer les services secrets américains ; son refus ; la création de la C.I.A. ; l'état général américain à l'égard de la France libérée ; le rôle de C. Lucet : les négociations avec les Américains, le service de l'Information ; l'avancée des troupes françaises en Afrique du Nord, le débarquement américain en Sicile.

2^{ème} partie

[1] Le gouvernement formé par le général Giraud ; l'interconnection entre l'équipe du général Giraud et celle du général de Gaulle ; le général de Gaulle devient chef du gouvernement provisoire de la République française ; la bonne entente entre les différents protagonistes ; l'arrivée de R. Massigli ; la grande sympathie du général Eisenhower pour le général de Gaulle.

[2] *Charles Lucet en Turquie*. — Son arrivée (septembre 1943) ; la mission Manac'h ; Ankara à la confluence des réseaux d'information en provenance de l'Est ; le rôle de l'attaché militaire de l'ambassade de Yougoslavie et le rôle de la Turquie ; le personnage de G. Bergery ; la restitution de l'ambassade de France par les Turcs (25 août 1944) ; la ville d'Ankara et les structures culturelles françaises ; l'attitude de la France et des Etats-Unis à l'égard de la Turquie après sa déclaration de guerre à l'Axe (2 août 1945) ; le poids de la religion après la mort du Gazi.

[3] Considérations générales sur la Turquie : le rôle des généraux, l'indépendance souhaitée pour le Kurdistan, l'Arménie et la Géorgie russe et le point de vue turc à ce sujet, les Grecs en Turquie, l'architecture religieuse ; la poésie turque ; le gouvernement turc en 1945, l'agence de presse, les bonnes relations économiques franco-allemandes ; le manque d'instructions données aux ambassadeurs ; les conséquences du traité de Lausanne ; les conséquences positives et négatives de la lenteur turque : portrait de Tarbé de Saint-Hardoin et Gaston Maugras.

[4] Les alliés de la France en Turquie : les professeurs français, la Banque ottomane, le pape Jean XXIII ; portrait de Monseigneur Roncali.

Entretien n° 3 réalisé le 9 juin 1986 au domicile de Monsieur Lucet par Catherine Oudin, conservateur aux Archives du ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaisse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *Charles Lucet sous-directeur du Moyen-Orient (juillet 1945)*. — Ses responsabilités, la question du Liban et de la Syrie : le problème posé par la personne du Grand Mufti de Jérusalem ; les Druzes ; portrait de A. du Chayla.

[2] *En poste à Beyrouth (1946-1947)*. — La mésentente entre la Syrie et le Liban ; le sentiment de C. Lucet à propos des relations Syrie-Liban.

[3] *Premier conseiller au Caire (1948-1950)*. — Portrait du roi Farouk ; le rôle de Karim Dapède ; les relations avec les Nord-africains : Bourguiba ; portrait de R. Lescot.

[4] Le parti de Nahas Pacha.

[5] *Les relations culturelles (1950-1953)*. — Le choix de C. Lucet ; son rôle ; l'U.N.E.S.C.O. ; la Direction du livre ; le cinéma ; les activités artistiques à l'étranger.

[6] *La mission permanente de la France à l'O.N.U.* — Les autres diplomates français : H. Hoppenot, J. Tiné, F. Huré, R. Gary : son portrait.

2^{ème} partie

[1] *La mission permanente de la France à l'O.N.U. (suite)*. — Portrait de H. Hoppenot ; l'adhésion des diplomates littéraires à A. Léger ; le travail à l'O.N.U. ; le Moyen-Orient, la position soviétique pro-arabe, les bonnes relations avec la délégation israélienne ; la partie économique, la section des ex-colonies et mandats ; portrait de Jean de Lipkowski ; la volonté de la France que les questions relatives au Maghreb ne soient pas traitées par l'O.N.U. ; le choix de C. Cheysson en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

[2] *L'alliance entre la France et Israël (1956)* : ses conséquences dans les relations avec les pays arabes ; le point de vue de C. Lucet sur la tendance pro-arabe du ministère des affaires étrangères et la politique française pro-israélienne.

[3] *Ministre-conseiller à Washington (1955-1959)*. — Les circonstances de sa nomination ; les circonstances du départ de M. Couve de Murville de Washington ; l'affaire de Suez (1956) ; les acteurs français de la négociation, le rôle de J.F. Dulles, son portrait, le rôle du colonel Mangin, le point de vue du ministère des Affaires étrangères.

[4] Portrait de H. Kissinger ; portrait du général Eisenhower ; l'affaire des bons offices des Etats-Unis au cours de l'affaire de Sakiet ; la position américaine au sujet de la C.E.E. ; la réaction des Etats-Unis à propos du retour au pouvoir du général de Gaulle ; le point de vue à ce sujet à l'ambassade de France ; portrait de Jean Baubé, conseiller de presse ; l'affaire de l'intervention des marines américains au Liban à la suite du coup d'Etat à Bagdad ; l'affaire du mémorandum du général de Gaulle (septembre 1958) : les raisons du général.

Entretien n° 4 réalisé le 16 juin 1986 (refait le juin 1986) au domicile de Monsieur Lucet par Catherine Oudin, conservateur aux Archives du ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaisse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *Directeur des Affaires politiques (1959-1965)*. — Sa prise de fonctions : les informations données par J. Daridan ; la structure de la Direction politique, les responsables ; la conférence de Genève (11 mai-5 août 1959) : la question de la réunification de l'Allemagne, l'opposition des Soviétiques, le statut de Berlin ; le décès de J.F. Dulles ; la rencontre Khrouchtchev-Eisenhower à Camp David ; portrait de Gromyko ; le rôle de C. Lucet ; le projet d'une conférence sur les

questions Est-Ouest annulé par l'escapade de Khrouchtchev et Malinovsky en Champagne.

[2] Le rapprochement de la France avec la Chine communiste ; la volonté de M. Couve de Murville de reprendre les relations avec Le Caire ; l'arrestation par les Egyptiens de la mission de négociation.

[3] La question de l'indépendance de l'Algérie : le souci de ne pas traiter la question à l'O.N.U., la détermination du général de Gaulle, la position américaine, la pression des pays arabes, la direction politique tenue à l'écart de ce problème.

[4] Les relations entre l'Elysée et le Quai d'Orsay ; la position du général de Gaulle ; la réserve du ministère des Affaires étrangères à propos de la politique étrangère du général de Gaulle.

[5] Les rapports franco-allemands.

[6] La signature du traité d'amitié franco-allemand (janvier 1963) ; les idées atlantistes, les bonnes relations avec Adenauer et von Brentano, celles, plus difficiles, avec Schroeder ; retour sur le plan Fouchet ; le problème posé par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ; la politique de défense commune : l'exemple d'une force sous-marine commune et ses conséquences.

2^{ème} partie

[1] *Directeur des Affaires politiques (1959-1965)* (suite). — Les affaires asiatiques : Etienne Manac'h ; les relations de la France avec le Laos : la conférence de La Celle-Saint-Cloud (1964 ou 1965), Souvana Phouma ; la guerre américaine au Vietnam : portrait d'André Meyer, l'erreur des Etats-Unis.

[2] Les relations françaises médiocres avec la Grande-Bretagne, bonnes avec l'Allemagne, difficiles avec les Pays-Bas : portrait de Joseph Luns ; la volonté américaine que la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun.

[3] *Ambassadeur à Washington (1965-1972)*. — Sa nomination grâce à M. Couve de Murville ; son accueil par le président Johnson.

[4] La méfiance du général de Gaulle à l'égard des Etats-Unis ; portrait du Président Johnson : son ouverture sociale, son manque de savoir-vivre, sa légèreté en politique, portrait de sa femme ; la guerre du Vietnam : l'opposition d'une partie des Etats-Unis, celle du Congrès, la politique vietnamienne de Nixon et Kissinger.

[5] Retour sur l'élection de R. Nixon ; portrait de H. Kissinger ; le voyage de R. Nixon en France, la politique française et internationale de H. Kissinger : la préparation du traité S.A.L.T.

Entretien n° 5 réalisé le 27 juin 1986 au domicile de Monsieur Lucet par Catherine Oudin, conservateur aux Archives du ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaisse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *C. Lucet ambassadeur à Washington (1965-1972) : les relations franco-américaines*. — Les principales sources de conflits : le retrait de la France de l'organisation atlantique (mars 1966) ; le manque d'information de C. Lucet sur cette affaire ; la

sortie de la France de l'organisation militaire intégrée de l'O.T.A.N. ; la reconnaissance de la Chine par la France.

[2] Le rôle de C. Lucet ambassadeur de France à Washington : le manque d'instructions.

[3] L'affaire de Saint-Domingue.

[4] Les relations entre C. Lucet et les ambassadeurs successifs à New-York : R. Seydoux puis J. Kosciusko-Morizet ; les relations avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, H. Alphand et M. Couve de Murville ; le sentiment de C. Lucet sur sa mission à Washington.

[5] L'enthousiasme du général de Gaulle à l'égard du Québec.

[6] La question du rôle de l'ambassadeur dans ce contexte difficile : l'action de C. Lucet sur le plan culturel, ses voyages aux Etats-Unis ; le personnel.

[7] Les équipements de l'ambassade.

[8] L'amélioration des relations franco-américaines.

[9] Le déplacement du général de Gaulle à l'occasion des obsèques de C. Eisenhower ; l'évolution de l'état d'esprit du général de Gaulle à l'égard des Etats-Unis, sa sympathie pour R. Nixon ; la réserve de M. Couve de Murville envers les Etats-Unis, le sentiment de C. Lucet à ce sujet.

[10] Le voyage de G. Pompidou aux Etats-Unis (1970), l'épisode de Chicago, la réaction de la communauté israélite à la politique libyenne de la France, les avertissements de C. Lucet avant le voyage, les difficultés à New-York, l'aide de R. Nixon ; les conséquences de ce voyage.

[11] Les conséquences de la politique américaine au Moyen-Orient en 1970 : le refus français d'accueillir R. Nixon à Paris.

[12] Retour sur le voyage de G. Pompidou aux Etats-Unis ; les bruits au sujet de sa maladie.

[13] La politique américaine au Vietnam ; le rôle de la France dans les négociations.

2^{ème} partie

[1] *C. Lucet ambassadeur à Rome.* — Le sentiment de C. Lucet à propos de sa nomination ; la négociation pour que l'Italie utilise pour ses cassettes vidéo le procédé S.E.C.A.M. ; l'intervention italienne dans le conflit vietnamien ; la politique extérieure italienne très pro-américaine ; la difficulté pour C. Lucet de rencontrer des hommes politiques italiens ; sa sympathie pour Aldo Moro ; son approche des communistes ; sa bonne entente avec l'ambassadeur près le Saint-Siège : R. Brouillet ; les visites d'A. Malraux, son portrait, son influence sur le général de Gaulle ; le goût de C. Lucet pour le Palais Farnèse.

[2] *Son départ à la retraite.* — Son avis sur le ministère de J. Sauvagnargues ; son point de vue sur le rôle apolitique de l'ambassadeur ; portrait de M. Couve de Murville, de M. Debré ; retour sur le rôle des ambassadeurs ; leur rôle auprès des ministres.